



**ANIMATION JEUNESSE
11 – 17 ANS**

Vacances scolaires

2015/2016

NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



Renseignement Animation Jeunesse 11/16 ans Neauphle-le-Château

Tél : 01.34.89.04.72 / 06.42.53.54.20

Mail : jeunesse@neauphle-le-chateau.com

Blog: www.adn-adoneauphle.fr/blog

Fonctionnement et activités pour les 11 - 17 ans

Le RDV pour les activités des jeunes âgés de 11 à 17 ans se situe 2 bis place aux herbes du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 ou/et de 13h30 à 19h00.

Pour participer au programme d'activités il faut remplir quelques formalités.

Les Activités :

Conformément aux objectifs définis dans le projet pédagogique qui prévoit de :
Permettre aux jeunes de s'exprimer, développer leur créativité, amener les jeunes à la responsabilité et à la citoyenneté, informer et sensibiliser à la santé physique et morale, le programme peut être modifié au cours de vacances.

Comment s'inscrire :

Les inscriptions se font à l'accueil de loisirs Arc en Ciel, à la MJP aux horaires définis

Toute personne doit être inscrite sur le support correspondant à la période de vacances concernée* et s'être acquittée du paiement des activités au moment de l'inscription.

Concernant les inscriptions à la demi-journée le tarif est appliqué en fonction du quotient familial (revenu du/des parents). Une participation supplémentaire est demandée pour les activités extérieures. Le paiement se fait lors de l'inscription.

Grille tarifaire 2015 2016 en ½ journée :

	9h30- 12h	13h30- 19h
QF1	2.25 €	3.00 €
QF2	3.00 €	4.95 €
QF3	3.45 €	5.90 €
QF4	4.10 €	7.75 €
QF5	4.60 €	8.80 €

Possibilité d'apporter son repas pour les jeunes inscrits sur les activités du matin et de l'après-midi.

Participation financière des familles aux sorties payantes organisées pour les jeunes de 11/17 ans.

Exemples de sorties ou ateliers		
Tarif A	5€	Piscines, repas soirée ou activités similaires.
Tarif B	10€	Cinéma, bowling, mini-golf ou activités similaires.
Tarif C	15€	Accrobranche, lazer-quest, canoë ou activités similaire.
Tarif D	20€	Parcs d'attractions, stages avec intervenants extérieurs ou activités similaires.

Dossier d'accueil pour l'année 2015/2016 : il doit être retourné à l'accueil de loisirs Arc en Ciel et se compose de :

- la fiche de renseignements
- l'attestation d'assurance.
- la photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé.

- Le dernier avis d'imposition
- Le certificat médical pour les activités multisports.

Comment s'informer?

L'équipe utilise tous les moyens dont il dispose pour communiquer avec les familles.

- Site de la commune, page jeunesse
- Blog : www.adn-adoneauphle.fr/blog
- [Facebook: AND-ADoNeauphle](#)
- Affiche / prospectus
- Réunions
- Envoi des plannings par mail

Avec qui ?

1 animateur permanent et 1 animateur supplémentaire en fonction des effectifs, assureront l'encadrement des jeunes inscrits, conformément à la réglementation.

Avec quoi ?

La commune met à disposition une salle jeune réservée aux 11/17 ans 2 bis place aux herbes, le city stade sur les heures d'activités programmées, une salle et une cuisine à la MJP en fonction de la disponibilité ainsi que les salles de l'accueil e loisirs élémentaires.

La commune bénéficie d'un minibus pour les sorties en petits groupes.

Comment ?

Le budget attribué permet à l'équipe d'animation d'organiser des activités variées et des sorties pédagogiques et ludiques grâce à la participation des familles de la commune et des prestations de la CAF.

Renseignement Animation jeunesse 11/16 Neauphle le Château

Tél : 01.34.89.04.72 / 06.42.53.54.20

Mail : jeunesse@neauphle-le-chateau.com

PROJET PEDAGOGIQUE
AVENANT AU PROJET PEDAGOGIQUE de l'accueil de loisirs Arc en Ciel
CONCERNANT L'ACCUEIL DES JEUNES 11-17 ANS

Le futur service jeunesse est situé au 2 bis place aux herbes. Dans l'attente de son agrément après sa mise en conformité, celui-ci est le lieu de RDV pour toutes les activités destinées aux pré-adolescents et adolescent (De 11 à 17 ans).

Cet accueil est rattaché à l'accueil de loisirs élémentaire mais indépendant dans son organisation. Il fonctionne sur les petites vacances scolaires et le mois de juillet.

Organisation :

Les activités sont élaborées et menées par Carlos, animateur référent de ce public sous la direction de Raphaëlle TOLLET FREMAUX en collaboration permanente avec l' élu responsable de la jeunesse, Stephen CHARLIEU.

Les lieux d'accueils peuvent varier selon l'activité proposée (Jeunesse, MJP, salles de l'accueil de loisirs élémentaire.)

Les inscriptions sont prévues 15 jours avant la période concernée. Pour répondre aux obligations d'encadrement, le nombre de place est limité à 12 jeunes par atelier. En cas d'effectifs important et suivant les disponibilités, un animateur de l'accueil de loisirs pourra être détaché.

Activités :

Les jeunes s'inscrivent sur le planning vacances en ½ journée avec la possibilité de réchauffer leurs repas pour ceux inscrits les matins et après-midis de la même journée.

Les futurs collégiens de 11 ans ont la possibilité de choisir entre l'inscription à l'ALSH élémentaire ou à l'animation jeunesse pour les vacances de juillet.

Les activités proposées sont de types artistiques, sportifs et culturels.

Objectifs pédagogiques.

Les objectifs pédagogiques autour desquelles les activités seront proposées, (notamment dans le cadre du développement durable) sont les suivants :

- ✓ permettre aux jeunes de s'exprimer
- ✓ développer leur créativité
- ✓ amener les jeunes à la responsabilisation et à la citoyenneté
- ✓ informer et sensibiliser à la santé physique et morale.
- ✓ œuvres caritatives (restos du cœur, rouler petit bouchons, banque alimentaire...)

Liens et Partenaires :

Les activités prévoient le développement du lien intercommunal en développant les rencontres avec les différentes structures associatives et jeunesse du territoire spécialisées sur un type d'activité.

Partenariat avec des associations caritatives.